

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 41 (2004)

**Heft:** 1611

**Artikel:** Ecoles polytechniques fédérales : quand le prestige rend presbyte

**Autor:** Dreifuss, Ruth

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019238>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand le prestige rend presbyte

**L'Ecole polytechnique de Zurich délaisse le domaine de la vie et de la santé en faveur de disciplines d'avant-garde. Cependant le politique doit soutenir la recherche d'utilité publique même si elle ne répond pas aux exigences de la compétition internationale.**

Pour la troisième fois en moins d'un lustre, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) abandonne un domaine d'enseignement et de recherche touchant à la protection de la vie et de la santé. Ce fut le sort réservé à la toxicologie puis à l'hygiène de l'environnement. Aujourd'hui, l'Institut d'hygiène et de physiologie du travail est appelé à disparaître ; à l'occasion de son départ à la retraite, l'actuel directeur ne sera pas remplacé. Cette désaffection vient du désir d'orienter les ressources disponibles vers des disciplines d'avant-garde, celles auxquelles s'intéressent les publications scientifiques les plus prestigieuses et qui vous placent d'emblée dans la cour des grands. Le but des Ecoles polytechniques fédérales n'est-il pas de se maintenir parmi les «50 meilleures écoles du monde», comme l'exprime le Conseil fédéral en page une du mandat de prestation pour les années 2004 à 2007 ? Mais à trop viser les objectifs loin-

tains, on risque de ne pas remarquer à quel point la presbytie progresse.

Selon le président de l'EPFZ, le zénith de la recherche en matière de physiologie du travail aurait été dépassé. La révolution aura été bien brève dans ce domaine et tout particulièrement en Suisse, puisqu'une seule génération - deux tout au plus - aura milité pour faire reconnaître l'ergonomie et la médecine du travail avant de se voir dépourvue d'héritiers. Par un curieux décalage, la loi impose aujourd'hui aux entreprises de recourir à des spécialistes de la sécurité au travail dont la formation ne sera plus assurée.

### Sauvegarder des disciplines utiles

A l'annonce de cet abandon, des critiques ont dénoncé le désintérêt de la haute école pour des tâches d'intérêt public. On peut bien sûr taxer la direction de l'EPFZ de snobisme scientifique et l'accuser de mépriser des besoins de la société. Certes le mandat de prestation est formulé en termes géné-

raux et laisse une grande latitude aux EPF pour choisir leurs domaines d'enseignement et de recherche. Mais l'enveloppe d'environ deux milliards de francs par an est généreuse et devrait permettre de maintenir des disciplines utiles sinon brillantes.

Pourtant dans cette affaire, c'est d'abord la question de la responsabilité politique qui est posée. Les autorités fédérales ne peuvent se désintéresser du domaine de la sécurité, de l'hygiène et de la santé au travail, que ce soit en tant qu'autorités de tutelle des hautes écoles ou de par leur compétence en matière de droit du travail et de protection des travailleurs. L'instrument du mandat de prestation permet de formuler des exigences qui ne se limitent pas à la compétition internationale. Lorsqu'il y va de l'existence de domaines de recherche d'importance vitale pour le développement du pays, c'est le rôle du politique d'assurer la cohérence entre des objectifs en apparence contradictoires et de veiller à un équilibre des tâches. *rd*

---

## Forêts

### Le bois vaut de l'or

On reparle du bostryche. Avec Lothar et la canicule de 2003, le petit coléoptère a trouvé des conditions idéales pour se développer. Faut-il lutter contre ce petit insecte? Certains experts prétendent qu'il s'attaque uniquement aux arbres trop vieux ou malades, exclusivement les sapins rouges, et qu'il remplit un rôle de régulateur du milieu forestier.

La logique de la politique suisse à l'égard des forêts est avant tout de protection et de préservation. Le résultat de la célèbre loi de 1876 qui mit fin à la déforestation a été stupéfiant. Depuis son adoption, la superficie des forêts a plus

que doublé dans notre pays. Elle a encore augmenté de 4% entre 1985 et 1995 avec un stock de bois qui s'est accru de 12%. La vision helvétique de l'avenir de la forêt semble être avant tout celle de la thésaurisation. Les forêts ne sont pas perçues comme une ressource à exploiter, mais comme un patrimoine à préserver.

Le résultat est à la hauteur: le volume de bois par hectare dans notre pays est de 50% plus élevé qu'en Autriche, pays à la géographie et au climat similaire et près de quatre fois plus élevé que dans des pays aussi différents que la France, l'Italie ou la Suède. L'éco-

nomie forestière en Suisse a les caractéristiques du tiers-monde: nous exportons des matières premières ou des produits semi-finis, grumes, planches, panneaux de particule, et nous importons des objets manufacturés comme les meubles scandinaves ou italiens.

Il est vrai que les bois de qualité sont les feuillus et non les conifères et qu'ils ne couvrent qu'un quart de nos forêts. La tendance se renverse peu à peu. De très gros propriétaires comme la ville de Lausanne s'efforcent d'utiliser au mieux la production de leurs forêts dans des ouvrages spectaculaires qui ont valeur de dé-

monstration comme la tour de Sauvabelin. Le prélèvement effectué chaque année sur la forêt ne représente que la moitié de l'accroissement total! Il y a donc de la marge. L'économie suisse toute entière tournée vers les produits de niche à haute valeur ajoutée n'a jamais appliqué ce principe au bois. Il en va sans doute des forêts comme de la poste ou des chemins de fer. On touche à l'identité profonde du pays et concevoir le bois comme une simple matière première à exploiter est peut-être une pensée *unschweizerisch*, hors du consensus helvétique. *jpg*